

CONVOCATION
à
l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ARILL

Vous êtes invités à participer à la prochaine Assemblée générale qui aura lieu le :

VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021 à 18h00
Hôtel restaurant du Néron - 8 Avenue de la Louisiane, 38120 Le Fontanil
Attention : Passe sanitaire obligatoire pour participer à l'AG

Lors de **cette assemblée générale** nous ferons le bilan des deux années écoulées, élimons les membres du conseil d'administration et nous préparerons ensemble la nouvelle année.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Mot de bienvenue du président
- Intervention de Monsieur Jérôme Estrade représentant la direction
- Rapport moral du président
- Rapport des activités 2020 et 2021 par le secrétaire
- Rapports financier 2020 – 2021 et prévisionnel 2022 par le trésorier (A venir)
- Approbation du rapport moral et des rapports financiers
- Point du site web de l'association
- Point sur la Mutuelle
- Cotisations 2022
- Présentation des propositions d'activité 2022
- Point sur la commémoration du cinquantenaire de l'institut prévue le 9 décembre
- Elections et/ou renouvellement au conseil d'administration
- Divers. Si vous avez des questions que vous souhaiteriez voir traitées à cette AG, faites les parvenir au CSE - ARILL le plus rapidement possible.

Attention ! Un dîner est prévu après notre AG dans le restaurant. Si vous êtes intéressés pour vous retrouver et passer un bon moment ensemble, nous vous demandons de vous inscrire en renvoyant au CSE le bulletin d'inscription accompagné du règlement, avant le 15/11/21. Les épouses ou époux sont cordialement invités. Un nombre minimum de personnes est indispensable pour pouvoir organiser ce repas.

Merci et au plaisir de se revoir si possible.

Le Bureau